

Quelques illustrations

Nous avons vu qu'au Moyen Âge le latin et les langues vernaculaires romanes (et non romanes) se partagent de façon très déséquilibrée l'espace de l'ancien Empire romain.

À côté du latin, langue de l'écrit et de certains usages oraux, certaines langues romanes commencent à faire l'objet d'une standardisation et servent à l'expression littéraire. C'est le cas de l'occitan, langue des Troubadours.

Nous avons choisi dans ce module de présenter plusieurs textes qui mettent en évidence les contacts entre les langues et les cultures dans le monde médiéval ainsi que la circulation des modèles littéraires. Ces textes montrent aussi de nouvelles thématiques littéraires, notamment celle de l'amour profane peu conforme souvent à la morale représentée par l'Église.

La création littéraire en langue romane et sa diffusion sur des territoires parfois lointains grâce à la circulation des poètes éveille la curiosité littéraire envers « les autres » et conduit à une réflexion sur la création : les modèles littéraires, les thématiques, les langues... (cf. Troubadours plurilingues, *Quer'eu en maneira proensal*). La littérature occitane avec sa culture de la *fin'amor* semble fasciner le monde roman (et l'Europe occidentale). C'est ainsi que l'on peut expliquer l'apparition des « premières grammaires », qui sont des sortes de manuels de création littéraire en occitan à l'usage des « étrangers » qui veulent composer comme les Occitans (cf. *Razos de trobar*). Car loin d'une situation d'égalité entre toutes les langues, les hiérarchies existent... et les premières stigmatisations entre variétés plus ou moins légitimes apparaissent : Conon de Béthune en fait les frais...

Au-delà de la création littéraire, la conquête de l'écrit concerne aussi des domaines où l'écrit a une utilité pratique et où la compréhension est capitale, comme celui de la médecine (cf. *Chirurgie d'Albucassis*) ou encore le secteur juridique (cf. *Partidas de Alphonse X*).

À la fin de la période médiévale, certaines langues (et variétés) deviennent des instruments qui servent à consolider des pouvoirs royaux qui se renforcent face au pouvoir religieux. Les conséquences linguistiques de la Croisade contre les Albigeois montrent, entre autres, le rapport entre langues et pouvoirs.